

## POLITIQUE ACHAT – GROUPE CB

Chers partenaires fournisseurs,

Le Groupe CB ce sont plus de 120 ans d'expérience dans des métiers où la charge minérale est au cœur de ses activités. Une entreprise familiale qui jour après jour, et ce depuis quatre générations, tisse et entretient des liens privilégiés avec toutes les parties prenantes dans les territoires dans lesquels elle est implantée, que ce soient des acteurs sociaux, sociaux ou économiques, en s'appuyant sur ses valeurs fondamentales Pérennité, Responsabilité et Indépendance.

Sa raison d'être, très engageante et ambitieuse, est de faciliter durablement le quotidien des femmes et des hommes grâce à ses équipes, ses produits et ses solutions. Pour cela, le Groupe CB s'appuie sur 4 piliers fondamentaux, dont, privilégier des partenariats long-terme avec ses fournisseurs.

Cette notion de partenariats ne peut être gagnante-gagnante et pérenne qu'avec des fournisseurs fiables, efficaces et engagés. A ce titre, l'engagement que nous attendons de votre part, chers fournisseurs, doit non seulement se traduire par la performance et l'innovation autour des produits et services proposés, mais également par votre alignement avec le code de bonne conduite des affaires du Groupe CB.

Ce code vise à assurer, non seulement, le respect des lois et réglementations en vigueur, mais également le respect des principes tels que la lutte contre la corruption et le trafic d'influence. Le Groupe CB attend donc de votre part à tous, chers fournisseurs, que vous adhériez à l'ensemble de ces principes et que vous respectiez également les règles liées à l'Organisation Internationale du Travail ou la Déclaration Universelle des droits de l'Homme.

### Les Objectifs recherchés :

- Contribuer à la performance globale du Groupe CB et ses filières en créant de la valeur durable et en assurant la disponibilité de nos produits et services au meilleur coût.
- Construire des relations équilibrées avec nos fournisseurs et contribuer à la création de filières d'approvisionnement éthiques et responsables.
- Développer des partenariats innovants avec nos fournisseurs et accroître notre compétitivité.

### Les Engagements pris :

#### • Droits de l'homme et normes de travail

Nous, Groupe CB, attachons une importance particulière à l'épanouissement et l'accomplissement des femmes et des hommes qui composent son environnement.

Nous exigeons de nos fournisseurs un engagement continual dans le développement de leurs collaborateurs, dans le respect des Droits de l'Homme et qu'ils ne tolèrent aucune forme de travail forcé ou en dessous de l'âge minimum légal.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils poursuivent en permanence les valeurs de respect, d'égalité, d'équité, de diversité et d'inclusion dans le cadre de leurs activités.

#### • Santé et sécurité au travail

Nous, Groupe CB, nous efforçons de créer un environnement de travail sans danger pour la sécurité, la santé et le bien-être de tous nos employés.

Nous sommes convaincus d'être tous responsables de notre propre sécurité et de celle des autres.

Par conséquent, nous attendons de nos fournisseurs un engagement organisationnel extrêmement fort en faveur de la santé et de la sécurité. En outre, nos fournisseurs doivent se conformer à toutes les instructions et règles de sécurité en vigueur.

- **Intégrité commerciale**

Nous, Groupe CB, souhaitons mener nos activités commerciales de manière éthique et responsable. Pour ce faire, nos fournisseurs doivent y contribuer et appliquer des normes éthiques strictes pour prendre des décisions adéquates au quotidien.

Nous attendons donc de la part de nos fournisseurs :

- ✓ Ne jamais se compromettre dans aucune forme de pot-de-vin ni s'engager dans aucune activité de corruption.
- ✓ Le strict respect des principes et des règles d'une concurrence loyale.
- ✓ Le strict respect de la législation applicable en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.
- ✓ Veiller à ce que leurs activités n'entrent pas en conflit avec nos intérêts ou n'influencent pas notre personnel. Les cadeaux ou les marques d'hospitalité d'une valeur non-négligeable ou inappropriés par leur nature ne doivent pas être offerts, et ne seront pas acceptés.
- ✓ Se conformer à toutes exigences contractuelles, les lois et les réglementations applicables.

- **Responsabilité Sociétale des Entreprises**

Nous, Groupe CB, attendons de nos fournisseurs qu'ils s'engagent à leur échelle dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises afin d'être alignés avec notre propre démarché RSE. Les actions doivent au minima être :

- ✓ De lutter contre le changement climatique et s'engager en matière de protection de l'environnement y compris la préservation de la biodiversité et le développement de biotopes pour la faune et la flore
- ✓ De prévenir les pollutions liées à leurs activités
- ✓ De favoriser et inciter à l'utilisation durable des ressources naturelles
- ✓ De promouvoir la consommation responsable
- ✓ De travailler avec les territoires et les communautés locales
- ✓ S'engager vers la réduction de leur empreinte carbone, voire d'aller vers la neutralité carbone.

- **Système de management de la Qualité & Innovation**

Nous, Groupe CB, attachons une importance particulière à l'excellence opérationnelle et à l'innovation. Nos fournisseurs y contribuent par leurs produits et services performants et leurs idées novatrices.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils aient une gestion de la qualité, appropriée et adaptée. Nous souhaitons également qu'ils soient force de proposition afin d'améliorer en permanence leurs produits et leurs services.

#### **La liberté d'accepter ou de refuser cette Politique :**

Libre à chaque entreprise désireuse de travailler avec le Groupe CB de ne pas partager les règles et les valeurs décrites dans cette Politique. C'est néanmoins la condition sine-qua-non pour établir une relation d'affaire et ce qu'elle qu'en soit l'importance.

Bien entendu, tout fournisseur référencé qui ne respecterait pas ces règles serait immédiatement déréférencé et pourrait faire l'objet de poursuite selon la gravité des faits qui lui seraient reprochés.

Le 22 juin 2023

Le CODIR Groupe